

IFGD – Récapitulatif des dispositifs de financement 2026

Tableau de référence – FAFCEA & OPCO
Institut de Formation Graziella Debousse (IFGD)

Dispositif	Public	Type / format de formation	Durée	Volume horaire	Règle / base de prise en charge	Montant prise en charge	Coût de la formation	Reste à charge (hors frais de dossier)	Total stagiaire
FAFCEA	Chef d'entreprise	Technique (coupe, coloration, chignon...)	1 jour	8 h	35 € / heure	280 €	395 €	115 €	155 €
FAFCEA	Chef d'entreprise	Technique (coupe, coloration, chignon...)	2 jours	15 h	35 € / heure	525 €	635 €	110 €	150 €
FAFCEA	Chef d'entreprise	Transversale – développement d'entreprise(séminaire)	2,5 jours	19 h	25 € / heure	475 €	795 €	320 €	360 €
			Formation séminaire : soirée avec repas du soir offert						
FAFCEA	Chef d'entreprise	Technique (coupe, coloration, chignon...)	2,5 jours	19 h	35€/ heure	665 €	845 €	180 €	220 €
			Formation séminaire : soirée avec repas du soir offert						
FAFCEA	Chef d'entreprise	Transversale – développement d'entreprise Communication, Réseaux sociaux	2 demi-journées	8 h	25 € / heure	200 €	350 €	150 €	190 €
FAFCEA	Chef d'entreprise	Parcours individualisé Formation sur mesure	À déterminer	À partir de 14 h	À partir de 80€/ heure	À partir de 1120 €	À partir de 1370 €	À partir de 250€	À partir de 290€
OPCO	Salarié	Technique (coupe, coloration, chignon...)	1 jour	8 h	7 h maximum prises en charge / jour	175 €	385 €	220 €	260 €
OPCO	Salarié	Technique (coupe, coloration, chignon...)	2 jours	15 h (14h prises en charge)	7 h maximum prises en charge / jour	350 €	635 €	285 €	325 €

FRAIS DE DOSSIER :

- 40 € par stagiaire et par formation à régler à chaque inscription.

FAFCEA :

- Prise en charge des frais annexes à hauteur de 200€ par stage. Sauf parcours individualisé.
- Jusqu'à 100 h pour les formations techniques et transversales, prise en charge
- Parcours individualisé – Formation sur mesure en gestion d'entreprise
- Prise en charge d'un coût horaire maximum de 80€ dans la limite de 4 800€ par an et par entreprise et sous réserve de remplir les conditions spécifiques définies par le Conseil d'Administration

OPCO EP:

- cf document ci-dessous.